



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 novembre 2008

**Cession de la parcelle EO n° 422 à M. BOBIET et Mme
DUCROCQ**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 novembre 2008

Président :

M. Pascal DUFORESTEL - 1er Adjoint au Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Geneviève GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY -

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2008

DELIBERATION D20080451

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est propriétaire d'une parcelle de terrain sise à l'angle de la Rue Jean Jaurès et la Rue des Pèlerins, cadastrée section EO N° 422 pour une superficie de 0 are 33 centiares dont l'acquisition était destinée à l'aménagement d'un rond point.

Un aménagement différent a été mis en place après concertation des habitants du quartier, et le projet de rond point a été abandonné.

Cette parcelle ne présente plus d'intérêt pour la Ville de Niort suite aux opérations d'aménagement de voirie, et les propriétaires riverains de cette parcelle se sont proposés de l'acquérir afin de l'incorporer à leur propriété.

Un accord est intervenu sur la cession de ce terrain au prix de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 €) conformément à l'avis de valeur délivré par France Domaine.

La recette sera imputée au chapitre 77 - sous chapitre 711 - compte nature 775 du budget ;

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à Mr BOBIET et Mme DUCROCQ la parcelle de terrain EO 422 de 0 are 33 centiares pour 150 €,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera établi par Monsieur JONOUX Notaire associé à NIORT,
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL